

Communiqué de presse

Embargo : 2 février 2022 10h

Baisse du nombre de dossiers : risques et opportunités pour l'avenir

Berne, le 2 février 2022 - **Selon le monitoring du nombre de dossiers de la CSIAS, le nombre de cas a légèrement diminué en 2021 dans l'aide sociale. Le marché du travail s'est étonnamment bien remis de la pandémie. Il subsiste une pénurie de main-d'œuvre dans de nombreux secteurs, ce qui génère également des opportunités pour les personnes peu qualifiées, surreprésentées dans l'aide sociale. Dans ce contexte, la CSIAS a convenu en décembre avec l'Union patronale suisse et l'Union suisse des arts et métiers de promouvoir la réinsertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale sur le premier marché de l'emploi. Il est toutefois trop tôt pour lever l'alerte : le nombre élevé de chômeurs de longue durée, l'ampleur des tâches liées à l'intégration des réfugiés, ainsi que les conséquences de la pandémie sur la santé peuvent encore entraîner une hausse du nombre de dossiers dans l'aide sociale.**

Selon le monitoring du nombre de dossiers de la CSIAS, une tendance à la baisse du nombre de cas est observée dans toutes les régions du pays depuis l'été 2021. Par rapport à 2019, un recul de 1,4 point de pourcentage est constaté pour l'année 2021. Des différences régionales considérables ont toutefois été relevées au cours de la pandémie. Dans le canton de Genève, le nombre de bénéficiaires a par exemple augmenté de 7 points de pourcentage, dans la ville de Lucerne de 5. Une nette réduction du nombre de dossiers est dénotée chez les personnes issues de la migration titulaires de permis B et C. Celle-ci est compensée par la hausse du nombre de réfugiés et de personnes admises à titre provisoire dans l'aide sociale. Cette augmentation était attendue suite à l'arrivée d'un grand nombre de requérants d'asile entre 2014 et 2016 en Suisse, pour lesquels la responsabilité financière de la Confédération est progressivement transférée aux cantons entre 2019 et 2023. La baisse du nombre de titulaires d'un permis B ou C est observée d'un œil critique. En effet, certaines personnes risquent de renoncer à l'aide sociale par crainte d'être expulsées et de tomber ainsi dans la précarité.

L'évolution future de la pandémie offre des opportunités et risques à l'aide sociale. La CSIAS considère les points suivants comme des risques :

- Fin 2021, le Seco recensait environ 29'000 **chômeurs de longue durée**, soit plus du double qu'à la fin de l'année 2019. Il est difficile de déterminer combien de personnes dépendront de l'aide sociale dans les années à venir.
- D'ici fin 2023, la CSIAS s'attend à ce que 12'000 **personnes supplémentaires issues du secteur des réfugiés** dépendent de l'aide sociale publique versée par les cantons et communes ([cf. estimation de la CSIAS de juin 2021](#)). Certes, l'évolution actuelle montre que les mesures d'intégration lancées avec l'[Agenda Intégration](#) et les programmes d'intégration cantonaux commencent à porter leurs fruits. Mais le travail d'intégration est un processus de longue haleine.

- L'impact de la pandémie de coronavirus sur **la santé de la population** reste pour l'instant incertain. Les personnes concernées qui souffrent de séquelles physiques et psychiques rencontreront des obstacles à leur (ré)insertion sur le marché du travail.
- Après bientôt deux ans de pandémie, de nombreux **travailleurs indépendants** se trouvent dans une situation critique. La durée du versement des APG Covid-19 et autres aides publiques reste à définir. La CSIAS part du principe qu'au terme de la pandémie, certaines personnes ne pourront plus reprendre leur activité professionnelle actuelle et solliciteront l'aide sociale. Il n'est actuellement pas possible d'estimer la taille de ce groupe.
- Le fossé entre riches et pauvres s'est creusé en raison de la pandémie. **Les familles** sont particulièrement touchées. Outre la hausse du nombre de dossiers, cette situation accroît aussi le besoin d'assistance par personne, tant sur le plan financier que personnel.

Le **marché du travail** actuel, qui s'est étonnamment bien rétabli après un ralentissement en début de pandémie, offre des opportunités. Il existe **une pénurie de main-d'œuvre** dans de nombreux secteurs, ce qui génère également des opportunités pour les personnes peu qualifiées, surreprésentées dans l'aide sociale.

- Dans ce contexte, la CSIAS a rencontré en décembre l'Union patronale suisse et l'Union suisse des arts et métiers. L'insertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale a été définie comme un objectif commun. L'économie offre des possibilités d'emploi, les organismes d'insertion professionnelle préparent les bénéficiaires à intégrer le marché du travail et les accompagnent dans leur insertion. Des projets pilotes sont prévus en collaboration avec les cantons.
- Une insertion durable sur le marché du travail requiert une formation professionnelle suffisante. En collaboration avec la Fédération suisse pour la formation continue FSEA, la CSIAS a donc lancé il y a trois ans **l'offensive de formation continue** : « Tous les bénéficiaires de l'aide sociale sans qualifications professionnelles formelles doivent avoir la possibilité de poursuivre leur formation, d'améliorer leurs compétences de base et de développer leur expérience pratique dans le monde du travail ».
- La pandémie a clairement montré l'importance croissante de la **numérisation** dans notre vie quotidienne. La CSIAS recommande donc à ses membres d'améliorer les compétences numériques de base des personnes assistées, d'une part en finançant l'achat d'ordinateurs portables en collaboration avec des organisations telles que [« wir lernen weiter »](#) et d'autre part, en offrant un accès au programme [« simplement-mieux.ch »](#) qui propose notamment des cours pour acquérir les compétences informatiques de base.

Renseignements

Christoph Eymann, Président CSIAS	Tél. 031 326 19 13
Elisabeth Baume-Schneider, Vice-présidente CSIAS	Tél. 031 326 19 13
Markus Kaufmann, Secrétaire général CSIAS	Tél. 031 326 19 14